

MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

**Association des Hypoglycémiques du
Québec inc.**

États financiers
Au 31 mars 2016

Accompagnés du rapport de mission d'examen

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux administrateurs de
l'Association des Hypoglycémiques du Québec inc.,

Nous avons procédé à l'examen du bilan de l'**ASSOCIATION DES HYPOGLYCÉMIQUES DU QUÉBEC INC.** au 31 mars 2016 ainsi que des états des résultats et évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été réalisé conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par l'Organisme.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Malette inc.*¹

Malette inc.
Société de comptables professionnels agréés

Saint-Jérôme, Québec
Le 8 juin 2016

¹ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A115506

Association des Hypoglycémiques du Québec inc.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2016

2015

« Non audité »

PRODUITS

Costisations	10 \$	- \$
Formation	-	160
Hypolunch	1 730	-
Subventions	34 300	34 500
Test et diagnostique	940	900
	<u>36 980</u>	<u>35 560</u>

CHARGES

Assurances	636	606
Fournitures de bureau et papeterie	940	2 004
Frais bancaires	127	648
Frais de déplacement	1 049	316
Frais de formation	150	600
Frais de représentation	65	92
Loyer	2 254	2 251
Projet Hypolunch	5 804	690
Projet diagnostique	1 211	1 951
Publicité et promotion	17	-
Services professionnels	20 574	24 181
Taxes et permis	130	115
Télécommunications	436	807
	<u>33 393</u>	<u>34 261</u>

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

3 587 1 299

ACTIF NET, début de l'exercice

3 593 2 294

ACTIF NET, fin de l'exercice

7 180 \$ 3 593 \$

Association des Hypoglycémiques du Québec inc.

BILAN

Au 31 mars

2016

2015

« Non audité »

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	- \$	719 \$
Créances (note 3)	1 511	2 621
Stocks	10 140	-
Frais payés d'avance	326	310
	<hr/>	<hr/>
	11 977 \$	3 650 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Découvert bancaire	4 639 \$	- \$
Comptes fournisseurs	158	57
	<hr/>	<hr/>
	4 797	57

ACTIF NET

	<hr/>	<hr/>
	7 180	3 593
	<hr/>	<hr/>
	11 977 \$	3 650 \$

ENGAGEMENT (note 4)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

Association des Hypoglycémiques du Québec inc.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2016

2015

« Non audité »

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges

3 587 \$

1 299 \$

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Taxes à la consommation

1 110

(644)

Stocks

(10 140)

-

Frais payés d'avance

(16)

(15)

Comptes fournisseurs

101

2

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(5 358)

642

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
début de l'exercice

719

77

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE,
fin de l'exercice

(4 639) \$

719 \$

Association des Hypoglycémiques du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2016

« Non audité »

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, offre de l'information et de l'aide aux familles et aux personnes souffrant d'hypoglycémie. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les droits d'inscription aux activités sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Apports de services

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Association des Hypoglycémiques du Québec inc.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 mars 2016

« Non audité »

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût distinct.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de l'Organisme sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2016	2015
Comptes clients	135 \$	- \$
Taxes à la consommation	1 376	2 621
	1 511 \$	2 621 \$

4. ENGAGEMENT

L'Organisme s'est engagé par bail jusqu'en août 2016 pour la location d'un local. Le solde de l'engagement suivant ce bail, exclusion faite des charges communes, est de 791 \$, soit le paiement minimum exigible au cours du prochain exercice.

5. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.